



La mobilisation se poursuit

Ce soir, 18h retraite aux flambeaux; Vendredi 17: concert;

Samedi 18: Manif 11h

Mardi 21: meeting

Mercredi 22 14h Rectorat

**Vendredi 24 janvier: nouvelle GREVE nationale
interprofessionnelle**



[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°49

Sommaire : Actions Retraites, SALAIRES , CTA, Indécent, Direction, Dialogue social, rupture conventionnelle, Canopé, Temps partiel, Santé, Agenda



Prochain grand rendez-vous : grève le 24 janvier 2020.

On donne tout !

Rendez-vous 10h00 Gare Nice Ville

Le SNUipp-FSU appelle à la grève et à la manifestation vendredi 24 janvier 2020 et à rejoindre toutes les formes d'action.

Vendredi 24 janvier est le jour de présentation du projet de loi en conseil des ministres, cette journée de grève et de manifestation doit être historique !

Montrons au gouvernement que nous ne sommes pas dupes, décaler les dates d'application de la réforme et faire un retrait "provisoire" de l'âge pivot ne modifie en rien le caractère injuste de cette réforme.

Nous exigeons toujours le retrait définitif de ce projet de loi et nous sommes prêts à améliorer le système actuel !

Lire le communiqué de presse national et interprofessionnel : [ici](#)



Chorégraphie manif 24 janvier

Une semaine pour réviser, tout est dans la vidéo !

[Elle est ici](#)

Déclaration Intention avant MARDI 21 minuit : [ici](#)



Le SNUipp-FSU 06 prépare d'ores et déjà une journée massive de grève interprofessionnelle vendredi 24 janvier 2020. Afin de connaître l'ampleur de la mobilisation et communiquer au plus près de la réalité, il vous invite à compléter son enquête grève le plus rapidement possible.

<https://mobilisation.snuipp.fr/06/retraites-24-janvier>

Réforme des retraites, point d'étape complet de la FSU

- de l'avant-projet de loi
- du courrier d'E.Philippe du 11 janvier
- des discussions à l'Education Nationale et à la Fonction Publique

[Lire la suite](#)



Mercredi 15 janvier : un tractage a été organisé sur différents lieux

MERCI à tous les collègues qui se sont impliqués !

LA SUITE des actions

CE SOIR, Jeudi 16 janvier : 18 heures - descente aux flambeaux de l'avenue J Médecin

Rdv à 18h à la gare de Nice ville, vin chaud à l'arrivée. Amenez fumigène, lampes électriques, bougies...

Vendredi 17 janvier : concert de soutien à la lutte contre la retraite à points

De 20h à 23h au Diane's 6 rue Saint-Vincent, 06300 Nice
Concert organisé par FSU, CGT et Solidaires

Samedi 18 janvier - 11 heures: MANIF interprofessionnelle - Place Masséna à NICE

Pique nique partagé à l'arrivée

MARDI 21 janvier: Meeting à partir de 18h
Salle du Fort Carré à ANTIBES

MERCREDI 22 janvier: 14h - rassemblement devant le RECTORAT de NICE

Venez avec vos outils professionnels (livres, cahiers, craies, ardoise, cartable avec bandeaux "en greve", etc...) que nous déposerons en tas et en nombre devant les grilles pour manifester notre colère !

VENDREDI 24 Janvier: GREVE nationale interprofessionnelle - 10 h Gare SNCF à NICE

Le gouvernement a annoncé un retrait provisoire de l'âge pivot. Il s'agit d'une annonce en trompe l'oeil.

- ▶ Non seulement les conditions avancées limitent fortement les marges de manoeuvres dans la négociation, mais surtout l'âge pivot rebaptisé âge d'équilibre reste un des éléments du futur régime de retraite par points.
- ▶ La publication de deux projets de loi la semaine passée a donc confirmé les pires inquiétudes.
- ▶ La réforme du gouvernement prévoit de mettre en place dès 2022 un système dans lequel les pensions s'ajustent à la baisse, n'offrant de garantie ni sur l'âge, ni sur le niveau des pensions.

LIRE LA SUITE

**L'augmentation
des salaires,
c'est prioritaire !**



Salaire des enseignant-es : de fortes inquiétudes subsistent !

Alors que les personnels sont fortement mobilisés contre la réforme des retraites, la FSU a été reçue aujourd'hui par le MEN sur la question de la revalorisation des salaires et des carrières des enseignant-es.

La FSU a demandé des éclaircissements sur le cadrage budgétaire, JM Blanquer s'est engagé sur le chiffre de 500 millions d'euros pour 2021 dans le cadre d'un processus cumulatif dont il n'a pas précisé la hauteur (les fameux « 10 milliards » ne sont plus évoqués, renvoyant les arbitrages budgétaires à une future loi de programmation). C'est la première fois qu'il y a un engagement budgétaire ferme, mais il ne se traduirait par des mesures concrètes que dans un an, en janvier 2021, et il n'est pas sûr que ces mesures concernent tous les personnels.

Le Ministre a présenté un calendrier et un programme de travail sur 6 mois. Il souhaite mettre en discussion toutes les questions de « ressources humaines », de métiers et de gestion des carrières, laissant craindre une volonté de redéfinir globalement les missions des enseignant-es. Par ailleurs, il ne dit pas quels éléments de rémunération pourraient être concernés, laissant la porte ouverte à des indemnités en contrepartie de missions supplémentaires. En outre, il risque d'y avoir une différenciation selon les générations. Enfin, les mesures éventuelles ne concerneraient que les enseignant-es et assimilés (CPE, PSY EN) mais rien n'est prévu pour l'ensemble des autres personnels.

Plus que jamais, la mobilisation doit donc continuer dans le cadre interprofessionnel, pour que la revalorisation soit immédiate et concerne l'ensemble des fonctionnaires, pour que le projet de réforme des retraites soit retiré.



Les élu-es de la FSU, soutenus par la Cgt et FO, boycottent le CTA de ce jour en présence du recteur

Une déclaration a été faite à cette occasion

M le Recteur

Alors que ce jour est une nouvelle journée d'action de grève et de manifestations à l'appel de

l'intersyndicale pour dénoncer le projet de réforme des retraites que nous combattons depuis le 5 décembre dernier, vous faites le choix, et c'est une première dans cette académie, de maintenir la réunion du CTA un jour d'action nationale interprofessionnelle. Cela dénote d'une conception pour le moins particulière du dialogue social.

En ce qui concerne nos organisations, il n'est pas envisageable pour nous de siéger aujourd'hui pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord c'est une journée de grève et de manifestation contre cette réforme injuste qui ne vise qu'à diminuer le montant de la retraite de tous les personnels et à allonger la durée du travail

- Le premier contact avec notre ministre de tutelle, pour gommer les effets négatifs de cette réforme, n'est pas du tout satisfaisant et nos craintes sur l'absence d'une réelle revalorisation pour tous les personnels ne sont pas levées

- C'est aussi pour dénoncer une dotation pour le service public d'éducation qui ne prend pas en compte la situation réelle de notre académie et sa progression démographique (manque de poste dans le premier degré, des suppressions dans le second degré, rien pour les personnels administratifs, santé social, d'éducation et d'orientation).



En plein mouvement social, la « prime de fin d'année » des recteurs et des dasen qui fâche les enseignants

Les directeurs d'académie et recteurs de l'éducation nationale peuvent être indemnisés annuellement jusqu'à plus de 50 000 euros. Un dispositif qui existe depuis 2014 dont le plafond a été revu à la hausse en décembre.

Alors que les professeurs battent le pavé contre la réforme des retraites, un tableau publié au Journal officiel, le 20 décembre 2019, leur a donné une nouvelle occasion de serrer les rangs. Deux colonnes, cinq « groupes de fonction » et, pour chacun, le plafond annuel de l'indemnité dite « de fonctions, de sujétions et d'expertise » : il n'en fallait pas plus pour faire monter encore un peu la pression. Car cet arrêté, qui fixe le régime indemnitaire des emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale, fait état de sommes comprises entre 40 290 euros et 51 760 euros.

Alors que les professeurs s'interrogent toujours sur les modalités de la revalorisation qui leur a été promise par le ministre de l'éducation, ces montants ont choqué. C'est un « mauvais signal », confie-t-on du côté du SNUipp-FSU.

Aujourd'hui on apprend que le gouvernement veut prolonger le gel de la valeur du point d'indice et donc le salaire des fonctionnaires jusqu'en 2022 !



Direction d'école : Après les fêtes, vous reprendrez bien un peu de surcharge administrative ?

Ouf ! A la DSDEN 06, on respire. Le moratoire sur les enquêtes décrété par le ministère sous la pression du SNUipp-FSU et de la profession, suite au suicide de Christine Renon a expiré à la fin décembre.

Dès la première lettre hebdomadaire de janvier 2020, la DSDEN 06 s'empresse de charger la barque des directions d'école, en guise de bons vœux 2020, et diffuse trois nouveautés qui n'aident en rien les directions d'école dans leur exercice quotidien. L'imagination n'est décidément pas au pouvoir !

Lire l'analyse du SNUipp-FSU



Dialogue social dans le département : le SNUipp-FSU s'adresse à nouveau à l'IA 06

Face aux absences de réponses sur plusieurs situations, le SNUipp-FSU s'adresse à nouveau à l'IA pour dénoncer le manque de dialogue social.

Lire : [ici](#)



Rupture conventionnelle dans la fonction publique

La culture de l'entreprise et le management franchit à nouveau les portes du service public...

Une nouvelle conséquence de la Loi Fonction Publique avec l'importation d'un dispositif issu du secteur privé. Il faudra rester attentif à ce qu'il ne soit pas imposé...

La rupture conventionnelle consiste en un accord mutuel par lequel un agent public et son administration conviennent des conditions de cessation définitive de fonctions.

Lire la suite: [ici](#)



La FSU dénonce l'opération de démantèlement de Canopé

Au Conseil d'administration du 18 décembre de l'opérateur Réseau Canopé, le ministère de l'Éducation nationale, tutelle de l'établissement public, a enfin tombé le masque quant à ses intentions pour l'avenir du réseau.

Après avoir affirmé à plusieurs occasions qu'il n'affaiblirait pas Canopé, le ministère choisit aujourd'hui d'amputer le réseau de nombreuses missions dont l'édition papier. Ironie de l'histoire quand le ministre commande annuellement « le livre pour les vacances » pour les bons soins de la communication politique que revêt cette opération et qui laisse à la charge de l'opérateur des centaines de milliers d'euros.

Lire la suite



Intégration dans le corps des Professeurs des écoles - Liste d'aptitude rentrée scolaire 2020

La circulaire de l'IA est parue

▶ CONDITIONS

- ▶ être titulaire depuis cinq ans dans le corps des instituteurs au 1er septembre 2020 ;
- ▶ les collègues qui auront atteint l'âge légal de départ à la retraite avant le 1er septembre 2020 ne peuvent déposer leur candidature.

SAISIE DES CANDIDATURES - BIEN PENSER à VALIDER la demande

- ▶ **A FAIRE** sur I-PROF au moyen de l'application SIAP- Système d'Information et d'Aide pour les Promotions - **Le serveur sera ouvert du 15 janvier 2020 au 27 janvier 2020 inclus**
- ▶ Lors de la saisie il est aussi possible de compléter vos diplômes ou titres.

Après la fermeture du serveur (SIAP), il FAUDRA confirmer votre participation :

- ▶ accusé de réception comportant les éléments de barème adressé dans votre boîte aux lettres électronique ;
- ▶ l'imprimer et le retourner à l'IA avant le 4 février 2020
- ▶ Si vous souhaitez annuler votre demande, retourner votre accusé avec la mention « annulé »

N'hésitez pas à nous contacter si question - Copie au SNUipp-fsu

Tout est : [ICI](#)



Demandes de TEMPS PARTIEL ou de Reprise à plein Temps - Rentrée 2020 - AVANT le 10 FEVRIER

Demandes de temps partiel /ou de reprise à temps plein - Rentrée 2020

- ▶ La circulaire de l'IA est parue : cela concerne :
 - ▶ les demandes de Temps partiel : 1ères demandes OU renouvellement
 - ▶ **ATTENTION : POUR TOUTES LES DEMANDES DE RENOUVELLEMENT, il faut aussi impérativement renvoyer l'imprimé type**
 - ▶ les reprises à 100%
- Demandes à retourner, via l'annexe type, avant le 10 FEVRIER via l'IEN
- COPIE au SNUipp pour suivi

Tout est : [ici](#)



CALENDRIER prévisionnel

JANVIER

Vendredi 17: concert solidaire

Samedi 18: Manif Retraite - 11 heures

Lundi 20: CTA

Mardi 21: meeting retraite Antibes 18h Fort Carré

Mercredi 22: Rectorat 14h / Action Retraite

VENDREDI 24: GREVE nationale interprofessionnelle

AVANT le 26 Janvier: demandes de PRIORITES médicales pour le Mouvement + demandes d'allègements de service

Mardi 28: Stage Maternelle

Jeudi 30: CTA

FEVRIER

Avant le 10 février: demandes de temps partiel (1ère demande ou renouvellement)
ou de reprise à 100%

Jeudi 13: stage syndical sur les retraites



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos